



REVUE DE PRESSE

Du 21 décembre 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01 CORSE..... P3

MARITIME, LE RAPPORT PREND L'EAU, L'OPPOSITION VENT DEBOUR P3

L'OFFICE HYDRAULIQUE CHERCHE A COLMATER LA VOIE D'EAU..... P4

02 DIVERS..... P5

LES IMAGINAIRES TOURISTIQUES EN PLEINE RECOMPOSITION P5

03 TRANSPORT P8

CORSICA LINEA ET LA MERIDIONALE REMPONENT LE MARCHÉ P8

o

CORSE MATIN DU 21/12

MARITIME, LE RAPPORT PREND L'EAU, L'OPPOSITION VENT DEBOUT

Maritime, le rapport prend l'eau, l'opposition vent debout

L'exécutif a peiné à maintenir la tête hors de l'eau lors du débat - tendu - sur la délégation de service public 2023-2029 pour laquelle les cinq lignes ont été attribuées, réparties entre la Corsica Linea et La Méditerranée. PNC et indépendantistes ont voté contre, la droite s'est abstenue

En arrière-plan de votre propos, il y a une façon de semer la suspicion que je ne peux laisser passer.

L'intervention du président de l'exécutif s'adresse à Paul-Félix Benedetti, le chef de file du groupe Core in Fronte, qu'il tente de ramener à la raison tandis que l'élu indépendantiste n'en démord pas, s'échauffant quelque peu et martelant qu'il est dans son droit. Il faut, monte-t-il légèrement le ton, lui donner accès aux pièces annexes du rapport qu'il demande à consulter (lire ci-dessous). Ce n'est que le début.

Trois heures de débat plus tard, et malgré le combat mené par Gilles Simeoni pour refaire le match sur un terrain qu'il avait tenté de déminer en fin de semaine dernière, rien n'y a fait. Face à lui, à l'abordage d'un rapport qui a rapidement tourné au rapport de force politique, les groupes de l'opposition toutes tendances confondues, droite, PNC, indépendantistes, ont dit leur amertume, coltre froide pour certains, face à une délégation de service public (DSP) à laquelle, estiment-ils, il manque l'essentiel. Les fondamentaux, un cap clair, un souffle politique.

Contrat de grand-père

La maîtrise des coûts dont l'exécutif s'est tant targué ? Jean-Martin Mondoloni, emmanant dans son sillage le groupe Un Soflu Novu, s'en est chargé.

« Désormais, vous tendez vers ces 107 M€ de compensation annuelle que vous fustigez par le passé. Au dixième tour de table des négociations, vous avez décidé de passer de 35 à 40 € le mètre linéaire, engendrant une augmentation du chiffre d'affaires de 9 M€. Quant aux rotations complémentaires, elles viendront en sus des 107 M€, soit 4 M€ de plus, ce qui génèrera un ajout d'activité non négligeable. On risque donc



Le président à la conseillère exécutive, un cap partagé. L'opposition, elle, est partie à l'abordage d'un rapport qui, selon elle, fait flop. PHOTOS FLORENT SELVINI

d'arriver à 111 M€ pour un chiffre d'affaires de 25 M€.

Le pire était à venir. Alors que le temps de parole des groupes avait été augmenté pour donner du mou, on est rentré dans le dur. Avec, continue à scander Paul-Félix Benedetti, une voix choisie qui n'est pas la bonne. À la proue, une DSP d'une durée bien trop longue, là où le leader de Core in Fronte a toujours prôné de raccourcir le temps de navigation.

« On sanctuarise un système qui rassure l'exécutif et sa majorité présentant le contrat comme stable alors qu'il est fluctuant. Dans ce projet, il manque l'esprit d'origine », confirme le conseiller territorial qui exhorte le perchero à ne pas se contenter d'un rôle de « boutiquier ».

Des mauvais points, l'indépendantiste, imperturbable dans sa démonstration, en liste à l'iso. Outil naval non défini, non cadré, non évalué. Absence de logique politique pour contrer les monopoles et commencer à amarrer un partenariat public-privé. Port de Marseille imposé, au lieu de pouvoir ouvrir à un large rayonnement en Méditerranée.

« On doit faire preuve d'audace, d'ambition, savoir adapter les règles. Or ce contrat, président, se révèle d'une banalité affligeante dans la continuité, c'est un contrat de grand-père. Il faut changer de braquet. Je pense aux marins corsés auxquels on a vendu le rêve d'une compagnie régionale ».

Les basses d'une délégation de service public portée par une ligne de flottaison haute ? Jean-Christophe Angelini les fait voler en éclats, regrettant un rapport « intrinsèquement cohérent, techniquement juste, mais qui politiquement, n'a ni le souffle, ni l'énergie ni la vision que la Corse est en droit d'attendre ».

Le président du groupe Avanzemu a, lui aussi, des mauvais points à distribuer, dans le respect de l'échange démocratique, précise-t-il. Il va, néanmoins, faire sortir Gilles Simeoni de ses gonds.

Ce qu'il a cherché dans le rapport, l'élu PNC, ce sont des thématiques qui lui semblent prégnantes, à l'image de la lutte contre la précarité, de la dimension méditerranéenne de la Corse, de la trajectoire « de conquête » d'une compagnie



Dossier maritime, des reproches, des ripostes. Et des tensions, parfois vives.

régionale. Il ne les a pas trouvés, pose-t-il, donnant le coup de grâce, « ce contrat de DSP semble relever de la préhistoire », déplorant à son tour un « pas de temps » déraisonnable, sept ans, voire huit.

« Nous sommes à rebours de ce que nous nous croyons depuis l'origine ».

Surtout, il appelle à où cela risque de faire mal sous peu, l'aérien, pour lequel se profile à l'encore le renouvellement de la délégation de service public. Et interroge l'exécutif. La ligne d'Orly a-t-elle vocation à être maintenue à l'année dans le périmètre de la DSP ? S'engage-t-on à ne pas aller au-delà du coupon négocié sous l'ancienne mandature par Vanina Barzani en termes de tarif résident ? Est-on certain de ne pas introduire d'autres capitaux privés à Air Corsica ?

Si dans les rangs de l'opposition, on ne veut pas jeter l'opprobre sur le travail réalisé par l'OTC, reste la sensation que l'on est passé à côté, se jette à

l'eau Josepha Giacometti-Piredda qui cherche les « marqueurs politiques, maîtrise publique des transports, vision stratégique, économique et sociale. Vous avez fait le choix de vous en tenir à la dépendance ». Avant de ramener au centre une compagnie régionale dont la conseillère territoriale demande si elle a été « enterrie face à une commission européenne récalcitrante ».

Paul Quastana n'avait pas mâché ses mots, auparavant, pour décrire ladite compagnie « au pire des cas, morte, au mieux congelée ».

Crime de lèse-majesté

Joseph Savelli, Louis Pozzo di Borgo et Hyacinthe Vanni, sur les bancs de la majorité, qui y mettent pourtant du leur, ne parviennent pas à contenir la vague.

Gilles Simeoni reprend la parole. Tendu, « en désaccord total » avec l'opposition, « Les engagements sont respectés », tambourine-t-il, le visage fermé, taillant

au passage Jean-Christophe Angelini et Josepha Giacometti.

Le patron de l'exécutif n'encaisse pas le reproche d'un « manque de courage politique ». S'ensuit un échange à micro ouvert pour le patron de la région, micro fermé pour le patron du PNC. « Continuez à assumer vos votes, nous assumons nos rapports », assène le chef de la Calciactivité à son ancien allié en faisant référence à un précédent débat tandis que Jean-Christophe Angelini lui enjoint de « relever le niveau ».

Le président d'Avanzemu qui, lors de l'explication de vote, assure qu'il n'y a « ni rancune ni haine, on ne vous en veut pas, j'éprouve que la réciprocité est vraie. Il faut que vous concrétisez l'opposition comme un fait démocratique et non un crime de lèse-majesté ».

Contre, le groupe Avanzemu, Core in Fronte, et Josepha Giacometti-Piredda. Abstention pour Un Soflu Novu.

Il s'en est fallu d'une brise. ANNE-C. CHABANON

Paul-Félix Benedetti à la manœuvre, l'exécutif soukè

Alors que la reprise vient d'intervenir après la pause méridienne, l'on ne comprend pas tout de suite ce qui se passe. Jusqu'à ce que Gilles Simeoni éclaire.

« Hier, (lundi, ndr), en commission permanente organisationnelle, le président du groupe Core in Fronte a sollicité pour la première fois la communication de documents qui sont des annexes d'un certain nombre de pièces transmises à l'Assemblée de Corse » dans le cadre du rapport sur la délégation de service public maritime 2023-2029 (lire ci-dessus).

Le président de l'exécutif fait alors remarquer qu'à sa connaissance les documents en question ne sauraient être donnés sous forme de copies au regard de la réglementation applicable « à la



Paul-Félix Benedetti a déclenché une suspension de séance pour aller consulter des documents annexes qui ne figuraient pas dans le dossier. FLORENT SELVINI

manière. Le dossier fourni aux élus est complet et va même au-delà. Ce qu'a demandé Paul-Félix Benedetti, c'est qu'on lui fournisse en extenso les annexes, c'est-à-dire plusieurs milliers de pages ».

En outre, Gilles Simeoni estime que la demande aurait pu intervenir depuis le 2 décembre 2022, date de l'envoi des différentes pièces dans le cadre de la préparation de la session du jour.

Rien à cacher

« J'ai fait vérifier par nos avocats spécialisés en matière de droit public, complète-t-il, ces textes n'ont pas vocation à être mis à disposition in extenso notamment parce que certains d'entre eux sont couverts par le secret des affaires et qu'il n'est pas possible d'en remettre copie intégrale, le code et

la jurisprudence encadrent l'accès des élus à ces informations ». De son côté, le président du groupe indépendantiste confirme avoir demandé « il y a deux jours, la communication complète des rapports, car j'ai constaté des discordances qu'il était très difficile de reconstituer dans la mesure où je n'aurais pas la trame complète de la proposition financière, technique, économique et sociale liée à un contrat qui avoisine le milliard d'euros sur huit ans. On me répond que je n'ai pas droit à les voir, je ne comprends pas ».

D'où la suspension de séance accordée pour « consulter les documents ou faire semblant de les consulter, je considère que c'est un droit fondamental, s'agace l'élu de Core in Fronte. Il n'y a rien à cacher, le document doit être signé ce soir avant minuit (hier soir, ndr) pour que vous puissiez ne pas être soumis à un contentieux précontractuel ». Et Paul-Félix Benedetti le répète, il ne « blague pas », il a relevé des points qu'il souhaite contrôler, notamment en termes de prix du mètre linéaire de fret.

La séance est donc interrompue, vingt minutes à la clé, pour accéder à la requête de l'élu. Non sans une mise en garde de la présidente Maupertuis, « vous faites les procès d'intention que vous voulez, mais il faut que vous ayez accès à ces annexes dans un cadre bordé ».

C'est in fine accompagné par le président de l'exécutif et dans une pièce sécurisée que le chef de file indépendantiste est allé lever ses doutes.

Sans plus de commentaires au retour dans l'hémicycle. A.-C.C.

L'Office hydraulique cherche à colmater la voie d'eau

Seul temps à l'Office de l'équipement hydraulique de la Corse. Entre la cyber-attaque début novembre qui a bloqué le système informatique et les tensions liées à la perte de la DSP de l'eau potable dans le Sartonais-Valinco, chat échaudé craint l'eau froide.

Hier matin, une réunion était organisée dans les locaux de l'Office à Sartène, par le président Gilles Giovannangeli et le directeur Ange De Cicco venus s'adresser aux agents. Un déplacement en forme de réunion de crise après match. Suite à l'attribution de la délégation de service public à Kyrnolia vendredi lors du conseil communautaire à Propriano, le président a souhaité préciser un certain nombre de points. « Malgré la perte de cette DSP l'Office hydraulique ne va pas disparaître du territoire. Nous restons présents notamment à Sartène dans ces locaux à la cité administrative. Nous gérons entre autres l'eau brute aujourd'hui en compétence première en Corse et l'irrigation agricole pour ce territoire. Nous avons également un projet d'extension agricole dans la vallée de Grossa et dans celle du Rizzanese. Autre point important dans le Sartonais, nous sommes propriétaire de la station de potabilisation en contrebas du Rizzanese. »

DSP : l'Office se réserve le droit d'intenter une procédure de recours

En Corse, le choix de la distribution de l'eau potable est une compétence locale, réservée aux communes et aux interco. Jusqu'au marché précédent, sur la CCSVT, il y avait deux lots bien identifiés, un sur le territoire de Sartène avec une gestion historique et l'autre élargi aux communes du Valinco. Désormais, avec la mise en concurrence sous forme de DSP, il n'y a plus qu'un seul lot, décroché vendredi par



Une réunion était organisée hier dans les locaux de l'Office à Sartène.

Kyrnolia.

« L'Office a répondu et on considère que la réponse était bonne, techniquement, financièrement et environnementalement. Sur le prix, nous avions une proposition financière bien meilleure que celle de Kyrnolia. Les élus ont choisi, sur des critères qui sont ceux d'un cabinet d'études. Même si on regrette ce choix, on le respecte.

L'OEHC se réserve néanmoins le droit d'intenter une procédure de recours, une fois toutes les précisions en leur possession concernant la mise en œuvre du nouveau marché.

Des compétences rétrocedées

Au niveau de la vision politique, affirmée depuis juillet 2015 par l'Assemblée de Corse, nous considérons que l'eau est un bien commun. Il s'agit d'un enjeu stratégique pour la Corse qui a vocation à être géré par la puissance publique. Nous le disons aux communes, la démarche vertueuse est de s'organiser soit en régie, soit d'essayer de mettre en première ligne l'offre de la CdC à travers

l'OEHC », mettait en évidence le président Giovannangeli.

Le réseau d'eau potable de Sartène, plus grande commune de Corse, part de la limite de Propriano au pont d'Arena Bianca jusqu'à Roccapina, en passant par le Campus Agricola, Mola, et regroupe environ 2 000 abonnés. En linéaire, des kilomètres et des kilomètres de canalisations.

L'OEHC perd la gestion de la globalité du réseau eau potable sur la commune, soit la distribution et la desserte aux abonnés. Les missions d'accueil de la clientèle et de facturation incombent aussi désormais à Kyrnolia pour la totalité des 13 communes de la CCSVT.

« La mission de l'OEHC sur Sartène concernait d'abord la production de l'eau potable, que nous conservons. Nous sommes propriétaires de la station de pompage et traitement du Rizzanese », explique Dominique Cianfrani, le chef de secteur. Autres équipements de l'OEHC dans le sartonais, la microcentrale située sur le barrage de l'Ortolo qui produit l'énergie, une station de pompage qui refoule l'eau agricole

sur le plateau de Cauria (le réseau devrait être pu jusqu'à la vallée de Conc chainement) et tout le réseau desservant le littoral de Sartène

Continuer à se positionner sur de futures DSP

L'Office affiche sa vocation à continuer à être présent longtemps sur le territoire. « Nous ne partons pas parce que l'on a aujourd'hui cette DSP, on refuse de candidater. Nous vocation à être positionnés chaque fois sur des DSP de communes et des interco. L'Office continue de gérer la distribution de l'eau. Là où l'on peut, on répond », affirme le président. L'Office continue de gérer Sartène avec tout un réseau brute à entretenir et une belle station de traitement. Les travaux entrent dans la finale. Une station de potabilisation nouvelle génération laquelle l'OEHC a investi 3,3 millions d'euros.

ANGE-FRANÇOIS I

La réorganisation du travail revue



L'Office emploie actuellement sept agents à Sartène.

Si les postes des 7 agents de l'OEHC à Sartène ne sont pas menacés, il est certain qu'avec la perte de la gestion de l'eau, la charge de travail va être beaucoup moins importante. « L'idée est de maintenir les emplois sur les autres missions de l'OEHC en étudiant comment gérer au mieux la baisse d'activité. Le départ en retraite prochainement de deux agents qui ne seront pas remplacés sera très certainement

le levier étudié pour voir comment faire face à cette perte d'activité », indique Gilles Giovannangeli.

« Si demain le marché est confié au nouveau délégataire, nous allons discuter avec lui ainsi que la com' com' au sujet de la réorganisation des services. Il existe encore des points aujourd'hui qui sont sujets à questionnements, notamment au niveau de la propriété du réseau OEHC. »

A-FI

Un investissement à 3,3 millions d'€



La nouvelle UPEP doit être inaugurée en avril prochain.

Président de l'OEHC pendant 5 ans et demi, Saverio Luciani est l'architecte du grand plan Acqua Nostra 2050, voté le 31 juillet 2020 à l'unanimité par l'Assemblée de Corse. « Il y a eu de la part d'anciennes mandatures, grâce au plan Acqua Nostra, l'effort de proposer le reculibrage du réseau eau sur Sartène, qui est toujours d'actualité. Il y avait tout d'abord un besoin de rénovation et de réhabilitation de certains secteurs dans une zone agricole vulnérable du point de vue climatique. »

En plus des actions réalisées et des projets de renforcement engagés des réseaux hydrauliques (eau potable et eau brute) sur tout le Sartonais, l'OEHC a sorti de terre la nouvelle Unité de produc-

tion d'eau potable (UPEP) : perspective notamment de ce qui vient d'être voté.

Aujourd'hui, on constate un décalage notable entre l'investissement et les engagements par l'OEHC pendant ces années, qui ne se capitalisent dans la gestion de l'eau qui lui échappe. L'UPEP, être en service en avril est un plus moderne de France doit remplacer l'ancienne vétuste et obsolète. Le projet est élaboré sous la main de Saverio Luciani a été à hauteur de près de 3,3 millions d'euros par l'état, grâce à la Collectivité de Corse.

TOURMAG DU 21/12

LES IMAGINAIRES TOURISTIQUES EN PLEINE RECOMPOSITION

https://www.tourmag.com/FUTUROSCOPIE-Les-imaginaires-touristiques-en-pleine-recomposition-%F0%9F%94%91_a116755.html

Plus que beaucoup d'autres secteurs, le tourisme fonctionne sur des imaginaires individuels et collectifs qui ont enregistré des décennies de représentations souvent idéalisées, à partir desquelles naissent et grandissent « les envies du monde ». Or aujourd'hui, après toutes les crises qui ont bouleversé notre quotidien (pandémie, confinements, catastrophes climatiques, guerres), les imaginaires touristiques sont eux aussi bouleversés. Dans un monde en transition, ils subissent des modifications d'intensité différente certes, et parfois lentes à s'installer mais affectant notre vision du voyage. Dans les quelques semaines à venir, pour vous éclairer, nous allons donc étudier ces mutations...

Mais, d'abord, quelques précisions sur le sujet. L'iconographie touristique est une réalité omniprésente. Elle fleurit sur les murs, les écrans, les pages des livres et des magazines... et s'inscrit dans nos mémoires, sous la forme de représentations plus ou moins conscientes, ce qui en fait la complexité. La réalité des images touristiques est en effet beaucoup plus singulière qu'elle en a l'air.

Comme le touriste dont nous évoquons régulièrement la « complexité » (voir dossier « Qui sont vos clients »), elle est composée d'images qui sont multiples, contradictoires, positives, négatives, réelles, fictives, exagérées, déformées... Il n'est donc pas aisé de faire un tri à partir duquel un voyageur par exemple, pourra à coup sûr construire une stratégie de communication capable de séduire le plus grand nombre.

La partie est d'autant moins aisée que les imaginaires sont individuels. Chacun d'entre nous porte en lui des représentations issues de ses propres lectures, des films qu'il a vus, des pays dans lesquels il a voyagé, de son environnement familial, son bagage intellectuel... qui ne peuvent pas facilement se catégoriser.

Mais, il porte aussi en lui des représentations inhérentes à la civilisation dans laquelle il vit, donc de nature anthropologique : ce sont les images symboliques, lesquelles varient d'une civilisation à une autre et influencent les imaginaires. Un asiatique par exemple ne met pas dans la montagne ou dans la couleur blanche les mêmes valeurs symboliques qu'un Européen. Pour compliquer le tout, ne négligeons pas le fait que ces images sont souvent inconscientes !

Or, selon Gaston Bachelard, « les images représentent une façon d'entrer en relation avec l'espace et la matière qui génère du sens, sans pour autant déterminer strictement des comportements et des configurations. Elles permettent aux individus et aux groupes de se représenter un lieu en tant que destination

touristique appréhendable ; elles créent le désir, rendent un lieu attractif, contribuent à concrétiser un projet de voyage.

De plus, ces images interviennent non seulement au moment du choix de la destination, mais également sur place ». Et, nul n'ignore que négatives, elles détournent le visiteur potentiel d'une destination ou d'un site !

Outre l'analyse spatiale de l'image, d'autres en analysent la temporalité. Un grand mot pour évoquer les évolutions, les métamorphoses, les ruptures qui peuvent se produire dans les imaginaires par le truchement de nouveaux phénomènes géopolitiques, économiques, sociologiques, technologiques bien entendu et, touristiques.

Nul ne contestera que le TGV a modifié la représentation traditionnelle du train et que la crise climatique actuelle fait de nouveau évoluer cette image. Tandis que le tourisme de masse, souvent évoqué et décrié, détruit les représentations de certains hauts lieux du patrimoine mondial comme Venise ou certains quartiers de Paris.

Quant à la pandémie a-t-elle déformé voire transformé les imaginaires liés à certaines destinations très frappées par le Covid, et pendant combien de temps : la Californie, le Brésil, le Royaume-Uni ? La Chine, les USA sortiront-ils indemnes de cette crise sanitaire ?

Pour ce qui est de l'actualité négative, on peut également se demander pendant combien de temps, elle sera de nature à influencer les imaginaires et à les coloniser avec des images dissuasives ?

Imaginaires et technologie : un hacking des imaginaires

Par ailleurs, la multiplication des images via l'explosion du numérique, des smartphones et autres réseaux sociaux pose un autre problème. A-t-elle transformé la constitution des imaginaires mais surtout n'a-t-elle pas tendance à les saturer et à freiner les choix du touriste ?

Sera-t-il donc bien utile à l'avenir, pour les opérateurs touristiques, de continuer d'utiliser à outrance des boîtes mails et des réseaux sociaux de plus en plus envahissants et polluants pour diffuser des informations redondantes la plupart du temps ?

Enfin, qui dit technologie, dit intelligence artificielle et big data. Or, d'ores et déjà, quelques start-ups proposent de faire du marketing prédictif à partir de collectes de données sur les comportements.

Inutile donc d'avoir un imaginaire surpeuplé d'images touristiques, puisque ce seront les algorithmes qui manipuleront les cerveaux donc les imaginaires des touristes. La fusion de l'informatique et des neuro sciences pourrait bel et bien provoquer un hacking des cerveaux dans un avenir peu lointain !

Si bien que dans le monde de demain, les représentations touristiques à la fois complexes, voire chaotiques, rendront les imaginaires moins limpides qu'ils le sont aujourd'hui. Ce qui aura pour tâche de complexifier le travail des marketeurs.

En fait, deux écoles pourraient s'affronter. D'une part, on aura ceux qui auront à cœur de manipuler les imaginaires touristiques à l'aide de tous les outils technologiques disponibles. De l'autre, subsisteront les partisans d'un monde où l'imaginaire touristique de chacun le laissera libre de rêver.

ECHO TOURISTIQUE DU 21/12

FERRY VERS LA CORSE : CORSICA LINEA ET LA MERIDIONALE REMPONENT LE MARCHE

<https://www.lechotouristique.com/article/ferry-vers-la-corse-corsica-linea-et-la-meridionale-remportent-le-marche>

L'Assemblée de Corse a voté mardi l'attribution de la délégation de service public maritime (DSP) de 2023 à 2029 à la Corsica Linea et à La Méridionale qui devront se partager à partir du 1er janvier les cinq liaisons entre l'île et Marseille. Le rapport sur cette DSP visant à garantir la continuité territoriale entre l'île de Beauté et le continent a été adopté par 32 des 63 élus de l'assemblée insulaire.

Les sept élus autonomistes d'opposition et les sept indépendantistes (6 Core in Fronte et 1 Corsica Libera) ont voté contre, dénonçant une hausse des coûts et le report de la création d'une compagnie maritime publique. Les 17 élus d'opposition de droite se sont, quant à eux, abstenus.

Cette DSP de sept ans débute le 1er janvier 2023 et est prévue jusqu'au 31 décembre 2029 pour un coût annuel de 106,7 millions d'euros, contre 93 millions d'euros pour la DSP en cours. Une hausse liée à l'inflation et au prix du carburant, selon le président autonomiste du conseil exécutif Gilles Simeoni, qui a défendu son rapport.

La ligne Marseille – Ajaccio a ainsi été attribuée au groupement Corsica Linea/La Méridionale pour une rotation journalière avec un soir sur deux pour chaque compagnie. La ligne Marseille – Bastia revient, elle, à la Corsica Linea pour une traversée quotidienne, sept jours sur sept.

La Corse a convaincu l'Europe

La compagnie aux bateaux rouges, née sur les cendres de l'ex-Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), a également remporté les lignes Marseille – Île Rousse et Marseille-Propriano tandis que La Méridionale et ses bateaux bleus assureront la ligne Marseille – Porto – Vecchio. Ces trois liaisons sont assurées trois jours sur sept. Les deux compagnies privées assuraient déjà la DSP en cours entre la Corse et Marseille.

La Corsica Ferries et ses bateaux jaunes, leader pour le transport des passagers entre la Corse et le continent, avait contesté les conditions de cette future DSP mais a été définitivement déboutée par le conseil d'Etat fin novembre.

« Nous avons démontré la nécessité du service public maritime pour les cinq ports de l'île », s'est félicité Gilles Simeoni en réponse aux critiques des indépendantistes

de Core in Fronte et des autonomistes d'opposition du Parti de la nation corse (PNC).

Il a également assuré avoir « sécurisé autant que nous le pouvions » avec la Commission européenne cette DSP, rappelant que l'instance européenne, très attachée au respect du droit de la concurrence, n'était pas convaincue de l'utilité d'un service public maritime au début des négociations.

Atc.corsica